## La station thermale ne demande qu'à prendre de l'ampleur!



Vue de l'auditoire (Photo RB65)

Première AG. 2018 des curistes thermaux

Ce jeudi 10 mai à la salle Brassens vers 17 heures se tenait la première assemblée générale des curistes présents à la station thermale de Capvern les Bains (ou représentés): en 2017 il y en a eu 10 comme en 2016, avec actuellement 358 adhérents à l'ACCB créée en avril 2015.

Le président Maurice Souleil nous annonçait que cette AG devait s'articuler sur 3 points, vidéo à l'appui : défense des curistes, défense du thermalisme social médicalisé et aide au développement de la station.

Un site de témoignages des curistes a été réalisé par les étudiants de l'IUT de Tarbes et vous pouvez le consulter à votre guise : http://témoignagescuristes.fr car c'est la meilleure des propagandes pour connaître les bienfaits des eaux de Capvern (plus de 600 curistes en début de saison, dès le 23 avril 2018...)

Concernant le therma-

lisme social, il convient de noter que le coût pour la Sécurité Sociale atteint à peine 0,16 % de son budget, alors pourquoi tant des restrictions parfois ?

Par ailleurs, relativement aux droits des patients, c'estla loi du 4 mai 2002 qui doit s'appliquer et comme des problèmes ont été rencontrés la FFCM a saisi le Conseil d'Etat, dont nous attendons le résultat...

Ensuite, c'est Guy Lafage, trésorier, qui faisait le rapport financier (adopté à l'unanimité), avec 1775 € de cotisations pour 2017 et un compte de résultat positif.

Le bureau de l'ACCB s'était réuni le jeudi 3 mai et 2 nouveaux membres au Conseil d'Administration ont été élus : Mme Catherine Fèvre de La Barthe de Neste, ainsi que Mme Dominique Fouquet de Lannemezan (bienvenue à elles)

A vos agendas : prochaine AG de l'ACCB le jeudi 31 mai à 17 heures.

laur vièv Le j

Ren

dén nier tem ven nier pan les acti cett der tési nar Lag tem Sen et a de (



L



Le président Souleil au micro (Photo RB65)